

# PROGRAMME MUNICIPAL CONTRE LA VIOLENCE SEXISTE FAITE AUX FEMMES

**Vous n'êtes pas seule!**



# SI VOUS AVEZ DES PROBLÈMES, CONTACTEZ – NOUS !

## Nous sommes là pour vous aider, Nous vous accompagnons et assistons

- **Si vous avez besoin d'information et d'orientation** sur les droits, les services et les ressources mis à votre disposition,appelez le Service Égalité de la Mairie de Bilbao et demandez un rendez-vous **944 204 838**.
- **Si vous avez besoin de protection**, de sécurité ou de présenter une dénonce, téléphonez à la Police municipale (24 heures sur 24) **092/112**.
- **Si vous avez besoin de services et de ressources d'urgence** ou d'un endroit où vous réfugier urgemment,appelez le Service municipal des urgences sociales (24 heures sur 24) **94 470 14 60**.

Vous avez aussi à votre disposition le  
Service spécialisé  
d'information et d'assistance téléphonique  
SATEVI **900 840 111** (24 heures sur 24)

# COMMENT SAVOIR S'IL S'AGIT DE VIOLENCE SEXISTE FAITE AUX FEMMES?

## Vous avez subi ou subissez des violences...

- **S'IL VOUS CONTRÔLE** : il vous appelle tout le temps, il contrôle votre téléphone, il vous demande des explications sur vos déplacements et sur qui vous accompagne ou sur ce que vous faites ou dites; il contrôle l'argent que vous dépensez, votre façon de vous habiller et vous demande de changer de vêtements s'ils ne lui plaisent pas ; il prend des décisions à votre place, etc.
- **S'IL VOUS ISOLE** : il n'aime pas que vous ayez des amis, il ne veut pas que vous voyiez ou contactiez votre famille, il ne veut pas que vous travaillez ou étudiez, etc.
- **S'IL VOUS INTIMIDE** : il vous méprise en public, vous avez peur de lui, il crie, vous insulte ou vous humilie. Il vous retire des documents importants comme le passeport ou des livrets bancaires, vous harcèle, vous fait du chantage, etc.  
Il vous oblige à maintenir des relations sexuelles.
- **S'IL VOUS MANIPULE** : il vous dit tout le temps que c'est de votre faute et que vous vous trompez toujours, il menace de se suicider ou de vous enlever vos enfants, etc.

La Loi 1/2022, du 3 mars, de la deuxième modification de la loi pour l'Égalité des Femmes et des Hommes Article 50.2 dans ses Dispositions générales établit la violence sexiste faite aux femmes comme "une violation des droits humains, un problème social et de santé publique de premier ordre et une manifestation de relations de pouvoir inégalées et de discrimination faite aux femmes qui a, en outre, la fonction sociale de perpétuer les inégalités structurelles qui existent en fonction du genre. Elle recouvre toute violence faite aux femmes, y compris les petites filles et les adolescentes et les femmes transsexuelles du fait d'être des femmes, ou celle qui les affecte de manière disproportionnée, dans leurs vies publique et privée..."

# SI VOUS VOULEZ UNE VIE LIBRE DE VIOLENCE, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS UN ITINÉRAIRE PERSONNALISÉ POUR RÉCUPÉRER VOTRE VIE

Vous pouvez demander rendez-vous à **L'ESPACE ÉGALITÉ** de la Mairie de Bilbao; vous y recevrez du soutien, de l'information et de l'aide pour l'itinéraire que vous pouvez suivre.

## SERVICE MUNICIPAL D'ASSISTANCE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE SEXISTE :

Ce service offre une assistance personnalisée, complète, continue, spécialisée et cordonnée à toutes les femmes résidentes à Bilbao, quels que soient leur âge, leur origine, leur culture, leur diversité fonctionnelle, leur orientation sexuelle, etc.

- Service spécialisé d'**information, d'évaluation et de conseil** sur vos droits, vos ressources et les services :
  - Soutien et accompagnement social
  - Assistance psychologique
  - Conseil juridique
  - Orientation et accès à des prestations sociales et économiques

- Nous offrons une assistance **accessible** aux femmes ayant une diversité fonctionnelle.
- Nous disposons d'un service de **traduction et interprétation et de langue des signes**.
- Nous respectons et protégeons la **confidentialité**.
- Il n'est pas nécessaire que vous présentiez une dénonce mais si vous voulez le faire, nous vous conseillerons et vous accompagnerons présenter la **dénonce** et demander une **Ordonnance de protection**.



# **NOUS VOUS ACCOMPAGNERONS ET SOUTIENDRONS AUTANT QUE NÉCESSAIRE ET POUR CE QUE VOUS VOULEZ**

## **Vous avez droit à:**

- **JUSTICE GRATUITE** : la Police municipale contactera un avocat ou une avocate pour vous aider à présenter la dénonce et vous conseiller, si vous le souhaitez, dans les démarches que vous allez faire avant de la présenter (pour les cas de violence ou de violence sexuelle), ou pour vous aider à demander une Ordonnance de protection.
- **HÉBERGEMENT TEMPORAIRE D'URGENCE**  
**24 heures sur 24, 365 jours :**  
si, pour cause de violence, vous devez abandonner le domicile familial, vous pouvez demander à aller dans un centre d'accueil, directement aux services sociaux municipaux ou par le biais de la police, d'un centre médical, etc.
- **DEMANDER UN LOGEMENT** : nous vous accompagnons dans votre recherche de logement. Vous pouvez aussi vous inscrire aux listes d'Etxebide pour demander un logement en location.
- **DEMANDER UNE PRESTATION ÉCONOMIQUE** :  
L'allocation à versement unique que gère la Direction des Services Sociaux du Gouvernement Basque.  
En plus de cette aide, vous avez le droit de demander la prestation de revenus minimum vital .

- **AIDE ET CONSEIL PROFESSIONNEL**

**POUR TROUVER DU TRAVAIL :**

Nous vous proposons un parcours personnalisé pour vous incorporer au marché du travail et des cours de formation. Vous pourrez compter sur une personne qui sera votre tuteur ou tutrice aux bureaux de Lanbide – Service Basque de l'Emploi.

- **ASSISTANCE SOCIALE INTÉGRALE :**

Pour la réalisation du droit à l'intégrité physique et morale, votre famille et vous-même avez le droit de recevoir du soutien, de l'attention et de l'accueil. Nous vous proposons un parcours pensé pour vous afin de récupérer votre vie, libre de violence.



# MESURES D'AUTOPROTECTION

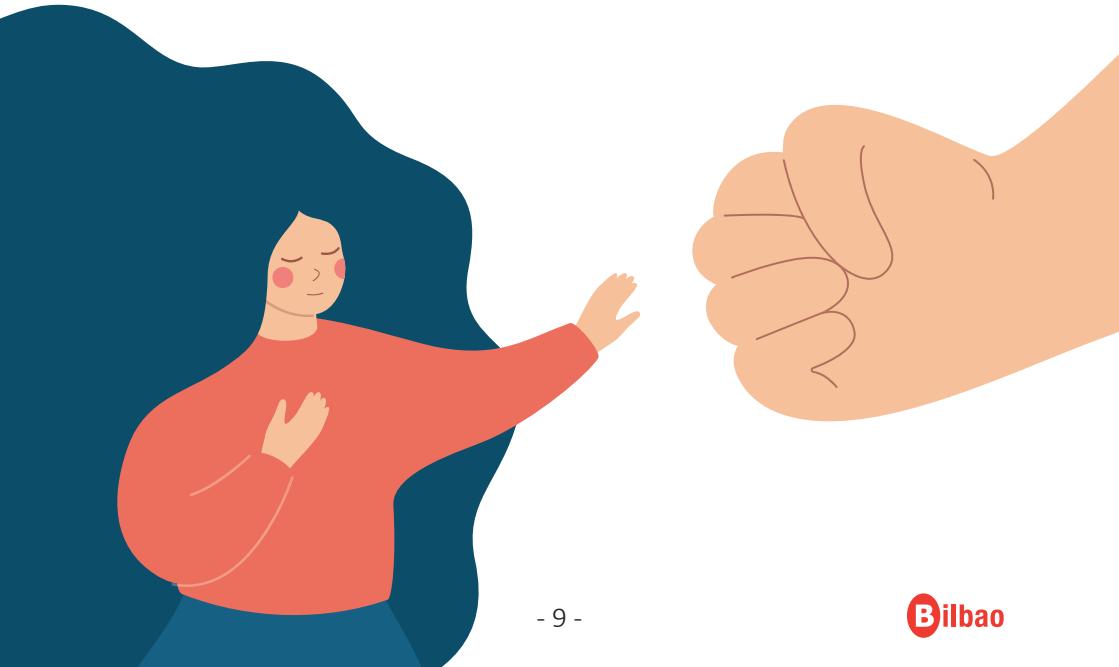
- **Si vous croyez que vous êtes en danger,**  
Vous pouvez appeler le **092** ou le **112**,  
ou vous rendre au commissariat le plus proche.
- **Si vous vivez avec votre agresseur et que vous avez peur,**  
Demandez au plus tôt de l'information et un conseil  
spécialisé. S'il le faut, pensez à un plan de fuite.  
Ayez toujours à portée de main les numéros  
d'urgence (092 et 112).  
Vous pouvez les enregistrer sur votre téléphone mobile et  
les associer à une touche pour appeler automatiquement.
- **Si vous avez besoin de prise en charge médicale** vous  
pouvez vous rendre à un centre de santé ou un hôpital (24  
heures sur 24) et expliquer ce qui vous est arrivé. Si c'est  
nécessaire, on contactera les services sociaux ou la police  
municipale ou l'Ertzaintza.
- Vous pouvez télécharger sur votre mobile **l'application 112 SOS DEIAK** : Vous pourrez parler ou envoyer des  
messages 24 heures sur 24. L'application est adaptée pour  
les personnes en situation de handicap auditif ou ayant un  
trouble de la parole.
- Vous pouvez télécharger sur votre mobile **l'application EraStop/AgreStop** : Vous pouvez l'utiliser pour être  
accompagnée dans des situations  
d'urgence ; géolocalisation,  
accompagnement virtuel, bouton  
de panique, etc. L'application est gratuite  
et facilite votre protection face à de  
possibles agressions sexuelles.



- **Vous pouvez appeler le 900 840 111 SATEVI**  
(Service spécialisé d'information et d'attention téléphonique à des femmes victimes de violence sexiste). Des professionnels vous répondront immédiatement, de manière confidentielle et anonyme 24 heures par jour, 365 jours par an. L'appel est gratuit et sûr et ne figurera pas sur la facture de téléphone.
- **Vous pouvez compter sur le soutien des associations** qui travaillent à la prévention et s'occupent de femmes victimes et survivantes de violence. Elles pourront vous aider et vous informer de vos droits et vous accompagner dans votre processus.

Les associations peuvent transmettre vos demandes à la Commission consultative de EMAKUNDE  
[emakunde@euskadi.eus](mailto:emakunde@euskadi.eus) **945 01 67 00**.

Souvenez-vous aussi que les associations proposent des ateliers d'autodéfense féministe et d'autonomisation qui peuvent vous aider à être plus forte dans votre processus de récupération et de croissance.





**SI VOUS AVEZ DES PROBLÈMES,  
CONTACTEZ - NOUS!**

**NOUS VOUS ACCOMPAGNONS  
ET ASSISTONS**

**NOUS SOMMES LÀ  
POUR VOUS AIDER!**

- **ÁREA DE IGUALDAD**

Plaza Venezuela nº2, 4<sup>a</sup> planta. 48001 Bilbao  
944 204 838 [berdintasuna@bilbao.eus](mailto:berdintasuna@bilbao.eus)

Attention sociale spécialisée dans  
des situations non urgentes

Sur rendez-vous de lundi à vendredi de 8h30 à 14h00  
(de 8h30 a 13h00 du 1 juin au 15 septembre)

- **POLICE MUNICIPALE**

092/112 (24 heures sur 24)

- **SERVICE MUNICIPAL D'URGENCES**

**SOCIALES - SMUS**

Uribitarte 11. 48007 Bilbao

944 701 460 (24 heures sur 24) [urgencia@bilbao.eus](mailto:urgencia@bilbao.eus)

- **SERVICE SPÉCIALISÉ D'INFORMATION ET D'ASSISTANCE  
TÉLÉPHONIQUE - SATEVI**

900 840 111 (24 heures sur 24)



**Bilbao**  
UDALA  
AYUNTAMIENTO



---

**VOUS N'ÊTES  
PAS SEULE!**

**NOUS, LES FEMMES, AVONS DROIT À  
UNE VIE LIBRE DE VIOLENCE**